

QUELS NOUVEAUX ENJEUX CULTURELS POUR LA FRANCE ET LE MAROC FACE AUX STRATÉGIES D'UNION EN EUROPE ET AU MAGHREB ?

Ahmed LAAFIFI

INTRODUCTION

L'Europe et plus précisément la Communauté économique européenne suit une politique d'intégration économique dont 1993 sera une étape cruciale. De leur côté, les pays du Maghreb ont également ressenti le besoin de tenter de concrétiser une certaine union qui semble s'orienter au travers des dernières prises de position, vers une intensification des rapports commerciaux inter-maghrébins.

Quels seront donc les rôles dévolus à la France et au Maroc, en matière de relations culturelles, dans ce contexte de stratégies d'intégration économique de part et d'autre de la Méditerranée ? C'est cet aspect culturel des enjeux à venir (et d'avenir) pour la France et le Maroc, que je voudrais essayer d'évoquer.

Un tel sujet met en jeu – à côté d'éléments objectifs ou purement « techniques » – d'autres beaucoup plus complexes, liés au domaine des mentalités, des représentations, de l'imaginaire. Il ne peut donc être abordé que d'une manière extrêmement prudente et sous forme d'un certain nombre d'hypothèses de travail.

Traiter des aspects culturels d'une coopération à venir ne saurait se faire sans examiner d'abord les liens culturels actuels existant entre le Maroc et la France ; c'est-à-dire les acquis qui en ont résulté et leurs limites. Je tenterai ensuite de définir le cadre à l'intérieur duquel pourrait se profiler une politique culturelle nouvelle liant la France et le Maroc, au sein de futures relations globales entre la CEE et l'UMA.

I. – BILAN DE L'EXISTANT

Le statut de la langue française au Maroc mérite qu'on s'y attarde quelque peu. Dès les premières années de l'indépendance, le bilinguisme arabe-français a fait très vite figure de réalité incontournable. Les raisons qui ont prévalu en faveur de ce choix sont connues ; contentons-nous de rappeler qu'elles sont d'ordre historique (le rôle de la France dans l'établissement du protectorat), et géopolitique (intégrer le Maroc dans la sphère d'influence politique et culturelle française).

Je distinguerai trois domaines distincts où intervient l'usage de la langue française – à côté de l'arabe – et où elle a connu des développements importants.

1. Le secteur de l'éducation

Jusqu'au début des années soixante-dix, le français a occupé ici une place très importante parce qu'il a constitué l'outil privilégié d'acquisition des connaissances scientifiques et technologiques, tout en étant la langue d'ouverture sur le monde occidental et sa culture.

La seconde période, qui va du milieu des années soixante-dix à aujourd'hui, consacre la mise en place d'un processus d'arabisation des matières scientifiques qui a abouti – en juin 1990 – à la sortie de la première promotion de bacheliers n'ayant étudié le français qu'en tant que première langue étrangère : pour eux la langue française a perdu – tant au niveau du primaire que du secondaire – le statut de langue privilégiée d'acquisition des connaissances scientifiques.

Ce recul « relatif » du rôle de la langue française se trouve compensé, sinon contrebalancé, par le maintien du français comme langue d'enseignement dans les Facultés des sciences, de médecine, de droit et les grandes écoles d'ingénieur. Exception faite pour les sciences humaines et sociales où l'enseignement se fait en langue arabe depuis le milieu des années soixante-dix.

Cet état de fait nouveau et la dichotomie langagière instituée entre les enseignements primaires, secondaires et supérieurs constitue, à notre avis un risque pédagogique et une source de difficultés supplémentaires dans le processus d'acquisition des connaissances chez l'étudiant marocain. En effet l'introduction d'un hiatus – et d'une hiérarchie – entre une langue réservée à l'enseignement primaire et secondaire, et l'autre à l'enseignement supérieur – ne favorise pas la maîtrise des connaissances et peut nuire à la formation de futurs demandeurs de postes de travail dans l'administration ou dans les secteurs semi-public et privé.

2. Le secteur de l'administration et de l'économie

À l'exception du ministère des Awkafs et des Affaires islamiques dont la langue unique de travail est l'arabe, tous les autres ministères et administrations continuent à utiliser – à côté de l'arabe – un certain nombre de documents en langue française. Cette langue est notamment utilisée, de manière privilégiée, dans les ministères dits « techniques ».

Quant au secteur de l'économie, c'est certainement celui où le poids de la langue française reste le plus sensible, du fait même que des relations économiques existent entre les deux pays : la France est à la fois le premier client et le premier fournisseur du Maroc. Dans les banques, les assurances, les industries ou les sociétés de service, c'est l'usage très dominant du français qui reste la règle.

3. Les médias

S'il est un secteur vital pour la diffusion de la langue et de la culture françaises, c'est sans conteste celui des médias, au sein duquel il faut distinguer le rôle particulier joué par la presse écrite en français.

D'une part, la presse française demeure – tant en quantité qu'en diversité – la première presse de langue étrangère au Maroc. D'autre part, la presse marocaine en langue française possède une production et une diffusion qui la placent en tête de l'ensemble de la presse nationale (en arabe et en français).

Dans le secteur audiovisuel, l'existence d'une chaîne de radio-diffusion nationale (Rabat chaîne inter) dont la langue de communication est le français – avec de légers décrochages pour l'anglais et l'espagnol – est considérée comme quelque chose de tout à fait naturel dans le paysage médiatique marocain. À la télévision, les émissions diffusées en langue française occupent une part encore relativement importante de l'ensemble des programmes, même si la part de la langue arabe a été revue à la hausse ces dernières années (par le biais notamment de programmes étrangers doublés en arabe). Et par ailleurs, il y a bien sûr le rôle joué par la diffusion intermittente de la chaîne francophone TV5 Europe.

Il est donc évident que, encore de nos jours, la langue française joue un rôle capital dans un certain nombre de secteurs clés, qui vont de l'éducation à la communication en passant par le secteur de l'économie. C'est une constatation que nous pouvons faire « hic et nunc », or le monde évolue très vite, de nouveaux processus se mettent en place un peu partout et particulièrement sur le versant nord de la Méditerranée.

De par ses liens historiques avec l'Europe – et plus particulièrement avec la France et l'Espagne –, de par les rapports privilégiés qu'il entretient avec la langue et la culture françaises, le Maroc ne saurait rester insensible à la dynamique induite par l'élargissement du Marché commun. Comment imaginer, dans le cadre de ces nouvelles relations économiques et sociales, la place réservée aux relations culturelles futures entre la France et le Maroc ?

II. – LES ENJEUX CULTURELS DE L'AVENIR

À l'heure où se tient cette table ronde, la réalité des faits nous pousse à constater que deux mondes se font face de part et d'autre de la Méditerranée. L'un regroupé autour de l'idée européenne semble un monde « en devenir », l'autre mû par la nécessité d'un Maghreb uni semble encore « à venir ». Le second constat auquel nous conduit une vision un tant soit peu objective des choses, c'est que les relations entre le Maghreb et l'Europe ont été jusqu'à aujourd'hui essentiellement des relations maghrébo-françaises.

Et c'est ce cadre très particulier – le Maroc n'échappant pas à la règle – qui a conditionné l'ensemble des relations culturelles que le Maghreb entretient avec l'Autre européen, celui-ci se trouvant être d'abord la France. Cette situation tout à fait singulière, parce qu'elle met en jeu des données

objectives et des représentations imaginaires qui sont – n'en doutons pas – autant de liens, peut à notre avis servir de base favorable pour l'établissement de nouveaux rapports culturels.

1. Nécessité d'une meilleure compréhension

Les liens qui unissent le Maghreb à la France sont solides lorsqu'on les considère d'un point de vue strictement économique, mais cela ne veut pourtant pas dire que la « vision culturelle » des uns et des autres est dénuée de toute ambiguïté. Bien au contraire, et encore aujourd'hui, le regard que nous nous jetons de part et d'autre de la Méditerranée reflète toute une série de représentations ambiguës, voire ambivalentes sur nos comportements culturels mutuels.

Les débats, souvent passionnés, qui ont lieu en France autour du phénomène de l'intégration ou sur celui de la « différence » sont là pour en témoigner. L'intérêt des médias pour cette question importante – bien qu'ils véhiculent souvent des stéréotypes réducteurs – les prises de position des hommes politiques montrent, à l'évidence, l'acuité et l'actualité d'un tel débat.

Personne ne saurait nier que la confrontation culturelle entre la France et les pays du Maghreb repose, en majeure partie, sur des visions du monde différentes, rendues plus complexes par une certaine effervescence qui agitent le monde arabe, par les problèmes économiques et démographiques qui freinent le développement.

Cependant, et en dépit de toutes ces difficultés, il existe une constante dans les comportements des maghrébins envers la France – et cela est particulièrement vrai pour le Maroc – c'est cet esprit d'ouverture à l'Autre, à sa langue, sa culture et sa technologie. L'image de la France au Maroc, malgré quelques difficultés récentes, reste valorisée et porteuse de très nombreux acquis positifs. Or il semblerait, et c'est là que le bât blesse, qu'à l'exception d'un public composé pour l'essentiel de chercheurs connaissant le terrain, cette « fascination positive », éprouvée par les habitants de la rive sud, ne trouve que peu d'échos sur la rive nord de la Méditerranée.

Au Maroc, l'attente d'une reconnaissance par l'Autre européen du système des valeurs culturelles marocaines et/ou maghrébines se heurte souvent à un mur d'incompréhension, ou dans le meilleur des cas à un discours proposant des « remèdes » techniques et froids aux problèmes. Autrement dit, à la vision ambivalente qu'on a de la France au Maghreb (une vision faite d'attrait et de rejet comme l'a montré le comportement des Maghrébins face à la crise du Golfe), répond un discours posant comme condition la nécessaire unification économique du Maghreb sur le modèle européen sans prendre en considération la dimension culturelle de nos rapports avec l'Europe.

Croire que la stratégie économique règlera à elle seule tous les problèmes est une gageure qui risque de conduire à des impasses. Au contraire, allier la nécessaire coopération économique avec la prise en compte et la valorisation des comportements culturels de l'Autre semble être la voie obli-

gée d'une meilleure compréhension et d'un avenir pensé en commun. C'est sous cet angle qu'il conviendrait de redéfinir la coopération culturelle et technique.

2. La coopération culturelle et technique

Cette coopération existe depuis un certain nombre d'années et se concrétise par l'envoi de coopérants français au Maroc, par des stages de formation continue en France au profit des cadres moyens ou supérieurs marocains.

Elle se concrétise aussi à travers des activités menées par les centres culturels français au Maroc chargés de diffuser la langue et la culture françaises.

Or, telle qu'elle a été conçue jusqu'à aujourd'hui, cette coopération a sans doute revêtu des aspects positifs, mais elle a aussi montré des limites qui se résument souvent en une seule et même constatation : l'absence d'une politique favorisant l'échange. La France fournit, en matière culturelle et technique, un certain nombre d'aides mais elle ne favorise pas la création d'espaces d'échanges. Or, il y a justement besoin aujourd'hui de ces forums « créatifs » qui seraient autant d'occasions pour confronter les points de vue des spécialistes, des chercheurs de terrain, en vue de rechercher les solutions adéquates aux problèmes d'ordre culturel qui se posent de part et d'autre de la Méditerranée, et de dégager les voies d'une politique culturelle d'un type nouveau.

3. Quel rôle pour la communauté marocaine en France ?

Près de 700 000 Marocains vivent en France aujourd'hui, dont un certain nombre n'envisagent guère de retourner s'installer au Maroc, sans pour autant couper les liens qui les rattachent au Maroc.

Ainsi, le Maroc n'est plus seulement une partie de la rive sud de la Méditerranée, il est aussi présent en France au travers des Marocains installés dans l'hexagone, qu'ils soient de première ou de seconde génération. Cette communauté, par les nombreuses potentialités qu'elle recèle – aussi bien dans les domaines de la recherche, des compétences technologiques ou de la création – peut et doit contribuer à de meilleures relations entre la France et le Maroc.

Elle pourrait jouer le rôle d'une « diaspora » dynamique, autant sur le plan des rapports économiques que sur celui d'une meilleure compréhension des comportements culturels. Parce que cette communauté « vit » la France de l'intérieur, tout en étant sensible à ce qui se passe dans le pays d'origine, elle est à même de servir de véritable « pont » interculturel entre deux mondes, deux imaginaires que l'on n'a cessé d'opposer jusqu'à aujourd'hui.

CONCLUSION

Les conditions d'un véritable dialogue, d'une reconnaissance mutuelle, producteurs d'effets concrets au niveau du vécu, existent bel et bien. Encore faut-il que les aspirations, les valeurs, et les compétences des gens du sud

soient comprises et bien reçues des gens du nord. Encore faut-il que nos gouvernements respectifs favorisent l'émergence de cet étape nouvelle, sachant encourager le dialogue des individus et des groupes ici ou là, sans accorder uniquement la priorité aux institutions de type étatique.

Toutes les initiatives sont à considérer car l'urgence se fait chaque jour plus pressante d'éviter que le nord ne tourne un peu plus le dos au sud. Même si la France et l'Europe ont tendance, aujourd'hui, à porter leur intérêt vers l'est, il n'est pas interdit d'imaginer une nouvelle donne économique et culturelle qui impliquerait à la fois le nord, l'est et le sud.

Tout le pari et le défi se trouvent, aujourd'hui, dans le fait que le Maroc et les pays du Maghreb doivent en même temps asseoir solidement ce qui les unit et tenter de composer de façon unitaire avec l'Europe. Comment la France peut-elle, de son côté, exploiter au mieux sa situation de partenaire privilégié du Maghreb ? Quel rôle peut-elle jouer dans le cadre d'une politique économique mais aussi culturelle nouvelle vis-à-vis du Maghreb ? Comment conciliera-t-elle ce qui est du ressort des relations bilatérales et le dialogue avec l'UMA ? Les pays du Maghreb sauront-ils créer les conditions de ce nouveau dialogue, ou sont-ils condamnés à demeurer des consommateurs passifs de la culture occidentale ?